



Vol à l'étalage risque encouru

Par **Pauline1213**, le **16/04/2016** à **03:27**

Bonjour,

En avril 2014, j'ai volé des vêtements pour 80 € en enlevant les antivols et les aimants un peu du coup. C'était ma première fois et je me suis fait attraper. Je n'en suis vraiment pas fière et je n'ai pas l'esprit léger. On ne m'a pas proposé de payer les articles et j'ai été emmenée au commissariat, garde à vue une heure, je dirai.

En 2015 j'ai été convoquée chez la police pour expliquer les faits, bien qu'au départ on m'avait dit que j'aurais un rappel à la loi. On m'a pris en photo et pris mon ADN. Aujourd'hui je m'inquiète encore parce que je n'ai aucune nouvelles et je dois partir pour un stage de deux mois à l'étranger. J'aimerais savoir ce que je risque ? Et si je dois me présenter et que je ne suis pas là, que dois-je faire ? J'en dors plus la nuit.

[s][fluo]Merci.[/fluo][/s]